

**BURKINA-FASO**

**SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER MINISTRE**



**Autorité de Régulation  
de la Commande Publique**

---

**RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE  
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2019**

---

**AUTORITE CONTRACTANTE : DIRECTION REGIONALE DE  
L'AGRICULTURE ET DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES  
(DRAAH)**

N° Réf : 21/19/DA/ARCOP/2020

**GROUPEMENT SYNEX - CMC**



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

[csynex@yahoo.fr](mailto:csynex@yahoo.fr) /[dossyov@yahoo.fr](mailto:dossyov@yahoo.fr) /[secretariat@synexconsulting.bj](mailto:secretariat@synexconsulting.bj)

**SOMMAIRE**

I.	LETTRE INTRODUCTIVE .....	5
II.	LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR.....	7
III.	SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS .....	10
3.1.	CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE .....	10
3.2.	CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE 11	
3.2.1.	<i>Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante .....</i>	11
3.2.2.	<i>Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission .....</i>	11
3.2.3.	<i>Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue.....</i>	12
3.3.	CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES.....	13
3.3.1.	<i>Echantillonnage.....</i>	13
3.3.2.	<i>Phase de préparation du marché .....</i>	13
a-	Contrôles préliminaires d'ordre général .....	13
b-	Préparation du marché .....	14
3.3.3.	<i>Phase du déroulement de la procédure de passation.....</i>	14
a-	Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu .....	14
b-	Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu.....	14
c-	Respect des conditions spécifiques liées à l'AOA (appel d'offres accéléré) s'il y a lieu .....	14
d-	Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu.....	14
e-	Dossier d'appel à concurrence .....	15
f-	Présentation des offres .....	15
g-	Réception des offres.....	15
h-	Ouvertures des offres .....	16
i-	Evaluation des offres et attribution .....	16
j-	Approbation des travaux de la CAM .....	16
k-	Signature et approbation du Contrat de marché.....	16
3.3.4.	<i>Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché.....</i>	16
a-	Réception et règlement du marché.....	16
b-	Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu .....	17
3.3.5.	<i>Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue.....</i>	17
3.4.	CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES .....	17
3.5.	CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE.....	18
IV.	ANNEXES .....	19

## ABREVIATIONS ET SIGLES

**AC** : Autorité Contractante

**AOOA** : Appel d'Offres Ouvert Accélééré

**AOO** : Appel d'Offres Ouvert

**AOR** : Appel d'Offres Restreint

**ARCOP** : Autorité de Régulation de la Commande Publique

**CAM** : Commission d'Attribution des Marchés

**CC** : Consultation de Consultant

**CCAG** : Cahier des Clauses Administratives Générales

**CCAP** : Cahier des Clauses Administratives Particulières

**CCTP** : Cahier des Clauses Techniques Particulières

**DAC** : Dossier d'Appel à Concurrence

**DAO** : Dossier d'Appel d'Offres

**DC** : Demande de Cotation

**DCF** : Demande de Cotation Formelle

**DCNF** : Demande de Cotation Non Formelle

**DG-CMEF** : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

**DMP** : Direction des Marchés Publics

**DPA** : Demande de Proposition Allégée

**DPro** : Demande de Proposition

**DPx** : Demande de Prix

**DR-CMEF** : Direction Régionale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

**ED** : Entente Directe

**EDS** : Entente Directe Spécifique

**ISA** : International Standard Audit

**MI** : Manifestation d'Intérêt

**N/A** : Non Applicable

**ORD** : Organe de Règlement des Différends

**PI** : Prestation Intellectuelle

**PPM** : Plan de Passation des Marchés Publics

**PRM** : Personne Responsable des Marchés

**TDR** : Termes de Référence

**TTC** : Toutes Taxes Comprises

**LETTRE INTRODUCTIVE**

---

## I. LETTRE INTRODUCTIVE

La gestion budgétaire de l'exercice 2019 de la **DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES (DRAAH)** a été marquée par la passation de **14 marchés publics** pour un montant global de **FCFA 21 916 232** selon la liste des marchés publics communiquée par la Direction.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinets a conduit à la sélection de **3 marchés publics d'une valeur globale de FCFA 12 063 000**, soit un taux de représentativité de **21%** en termes de volume des marchés et **55%** en termes de montant des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		%	%
	Volume	Montant	Volume	Montant		
<b>Total des marchés</b>	14	21 916 232	03	12 063 000	21	55

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés du représentant de la PRM de l'Autorité contractante et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

Nous avons ensuite apprécié la mise en place et l'organisation de la PRM et de la structure en charge du contrôle au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité **des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégations de service public échantillonnés** par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

Fait à Ouagadougou, le **07 juin 2021**



**Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO**  
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC  
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

**LETTRE D'OPINION**

---

## II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

A

Monsieur le

Directeur Général de la Direction Régionale de l'Agriculture et des Aménagements Hydraulique (DRAAH)

A

Monsieur le

Secrétaire Permanent de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique du Burkina-Faso (ARCOP)

Conformément au contrat de services n° AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire 2019.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2019 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

### Opinion de l'auditeur

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

	<u>Commentaires</u>
Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante	<i>Au regard des documents soumis à notre appréciation, la mission n'a pas pu se prononcer sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante en raison du défaut de la tenue d'un registre des engagements.</i>
Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché	<i>Taux d'incomplétude des dossiers communiqués : 52% des pièces demandées (Cf. détail au point 3.2.2)</i>
Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période	<i>L'autorité contractante a utilisé uniquement 100% de ses marchés communiqués des procédures peu ou non compétitives (DC, CC, ED, EDS). (Cf. détail au point 3.2.3)</i>

	<b>Commentaires</b>
Sur régularité de la mise en place et de l'organisation de la PRM (1)	<i>07 irrégularités constatées par rapport au code des marchés publics.</i>
Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés	<i>15 cas de non-conformité constatés par rapport au code des marchés publics.</i>
Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés	<i>La mission a relevé deux (02) anomalies sur 9 possibles, soit un taux de 22% d'irrégularités.</i>
Sur le respect des délais	<i>Le contrôle sur les délais n'a rien révélé pour raison de limitation (Cf. point 3.3.5). la mission est limitée dans l'appréciation des délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers.</i>

(1) La mise en place et le fonctionnement de la CAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021ss



**Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO**  
**Mandataire du Groupement SYNEX-CMC**  
**Associé Gérant SYNEX Consulting SARL**

**SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS**

---

### III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en quatre (04) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation de la PRM pendant la période sous revue ;
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

#### 3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE

---

##### 3.1.1. Mise en place de la PRM

*R1 à R4*

##### Observation

*Sur l'existence d'un acte de désignation de la PRM au titre de l'exercice sous revue (article 10 du décret 2017\_0049/PRES/PM/MINEFID):*

Non-respect de l'article art 10 du décret 2017\_0049/PRES/PM/MINEFID en ce qui concerne la désignation d'une PRM au sein d'une autorité contractante (AC). En effet, la mission a noté que les opérations de passation de la commande publique sont conduites par le Gestionnaire de crédit et non par une PRM conformément désignée.

##### Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à ce que formellement une PRM puisse être nommée pour conduire les opérations de la passation des marchés à commande publique conformément aux dispositions en vigueur.

##### 3.1.2. Organisation de la PRM

*R5 à R10*

##### Observations

- ✓ Par rapport à l'archivage de la documentation relative aux marchés passés (article 9 du décret 2017\_0049/PRES/PM/MINEFID et l'arrêté 2017\_390/MINEFID/CAB portant procédures d'archivage des documents), la mission a relevé les anomalies ci-après :
  - absence dans les dossiers de marchés archivés l'exhaustivité des pièces relatives à chaque marché ;
  - absence d'une liste récapitulative des documents liés à chaque procédure ;
  - absence d'un système d'archivage électronique.
- ✓ sur l'élaboration des statistiques sur les marchés publics au titre de l'exercice sous revue (art 9 du décret 2017\_0049/PRES/PM/MINEFID), la mission n'a pas eu connaissance de la tenue des statistiques par la PRM ;

- ✓ sur l'existence d'un guide de procédures sur la passation des marchés, l'autorité contractante utilise comme guide le code des marchés publics. Celle-ci gagnerait en principe à élaborer un outil de gestion de la commande publique qui tient compte des spécificités organisationnelles ou structurelles de la direction tout en se basant sur les dispositions du code des marchés publics ;
- ✓ sur l'existence d'un système de suivi (tenue d'un fichier de marchés, d'un registre des offres, les PVs de réunion etc.). La mission n'a pas noté la tenue d'un fichier de marchés par la direction ;
- ✓ sur l'établissement et la preuve de transmission de l'état d'exécution du plan annuel à l'ARCOP (article 2 de l'arrêté 2017\_393), la mission n'a pas eu connaissance de la transmission des états d'exécution mensuels consolidés du PPM au titre des exercices sous revue.

### **Recommandations**

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à:

- l'archivage des dossiers de marchés passés conformément aux procédures recommandées par les textes en vigueur ;
- la tenue des statistiques par la PRM ;
- la mise en place d'un manuel de procédures sur la passation des marchés ou à défaut, l'utilisation du guide de l'Autorité Contractante de l'ARCOP;
- la tenue d'un fichier de marchés donnant des renseignements sur chaque marché depuis la passation jusqu'à la réception, les PVs de réunions des organes et les registres côtés, paraphés et sans ratures pendant la période sous revue ;
- la transmission des informations à l'ARCOP notamment les états d'exécution mensuels consolidés du PPM.

## **3.2.CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE**

---

### **3.2.1. *Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante***

Le démarrage des travaux sur le terrain a été marqué par la transmission par l'ARCOP de la liste des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire sous revue. Par ailleurs, au regard des documents soumis à notre appréciation, la mission n'a pas pu se prononcer sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante en raison du défaut de la tenue d'un registre des engagements sur la période sous revue.

### **3.2.2. *Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission***

#### **Observation**

Le démarrage des travaux auprès de l'Autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquée.

Cette collecte se traduit par un **taux d'incomplétude de 52%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

**+ Pièces d'ordre général**

La preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori ;

**+ Pièces d'ordre spécifiques à chaque marché**

- registre d'enregistrement des plis ou liste d'emargement des déposants des plis (marché 1,2 et 3)
- avis de crédits, les états contradictoires pour tous les marchés (1, 2 et 3) ;
- Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI (marché 2) ;
- Preuves de l'invitation des soumissionnaires à l'ouverture des offres financières pour les PI (marché 2) ;
- Etc.

**Recommandation**

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

**3.2.3. Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue**

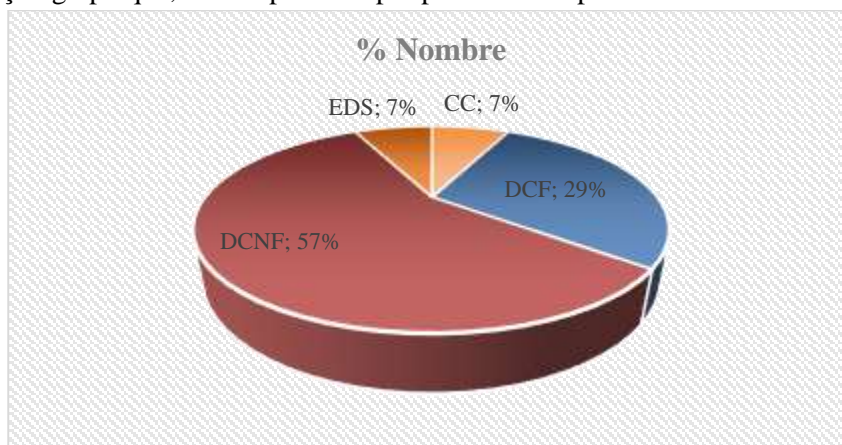
La répartition des marchés publics passés par procédure par l'autorité contractante se présente comme suit :

**Tableau : Récapitulatif des marchés passés par procédure**

MP	Nombre	% Nombre
CC	1	7%
DCF	4	29%
DCNF	8	57%
EDS	1	7%
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>100%</b>

**Source : Nos travaux.**

De façon graphique, cette répartition par procédure se présente comme suit :



On note qu'au cours de l'exercice 2019, l'autorité contractante a utilisé la demande de cotation formelle (DCF) pour passer 29% de ses marchés publics et 57% pour la demande de cotation non formelle (DCNF). Rappelons que la procédure de droit commun qui est la règle n'a pas été utilisée au titre de la période sous revue.

### 3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES

#### 3.3.1. Echantillonnage

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l'échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

Procédures	Nombre de marchés	Montant des marchés
EDS	1	5 171 000
CC	1	3 202 000
DCF	1	3 690 000
<b>Total sélectionné</b>	<b>3</b>	<b>12 063 000</b>
Total communiqué	14	21 916 232
<b>%</b>	<b>21%</b>	<b>55%</b>

Nos contrôles sur la passation et l'exécution des marchés portent donc sur **trois (03) marchés** d'une valeur globale de **FCFA 12 063 000**.

Le détail des marchés communiqués et sélectionnés est présenté en annexe 1.

Les anomalies observées aux différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l'attribution et de l'exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

#### 3.3.2. Phase de préparation du marché

##### a- Contrôles préliminaires d'ordre général

**R1 à R8**

#### Observations

La mission a relevé les insuffisances ci-après :

- besoins non formellement exprimés par les services bénéficiaires lors de l'élaboration du PPM (article 5 de l'arrêté 2017\_393). En effet, la mission n'a pas reçu les fiches d'expression de besoins relatives aux travaux d'élaboration du PPM. Toutefois suivant nos entretiens avec le point focal de la direction les besoins de chaque service sont exprimés par voie électronique ;
- Absence de l'avis du comité chargé de l'examen du plan de passation des marchés (PPM) (art 5 de l'arrêté 2017\_393).

#### Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à :

- recueillir de façon formelle l'expression des besoins auprès des services et directions lors de l'élaboration du PPM ;
- recueillir l'avis du comité chargé d'examen du PPM.

*b- Préparation du marché*

### **R9 à R11**

#### **Observations d'ordre spécifique**

La mission a relevé :

- libellé de l'objet du marché passé (DAO) non clairement identifié dans le PPM (révisé ou non). Dans le cadre de la passation du marché N° 3, on note que le libellé n'est pas clairement énoncé dans le PPM. En effet il est mentionné dans le PPM « **Achat de pneus et batteries** » alors que dans le DAO l'intitulé du marché se présente comme suit : **acquisition de pneus pour véhicule à quatre (04) roues au profit de la DRAAH du Centre-Est/ Tenkodogo** ».

#### **Recommandation**

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'inscription du libellé de chaque marché clairement dans le DAO et le contrat suivant l'objet mis dans le PPM conformément aux dispositions en vigueur.

#### **3.3.3. Phase du déroulement de la procédure de passation**

*a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu*

### **R12 à R16**

Non applicable

*b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu*

### **R17 à R21**

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.

*c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOA (appel d'offres accéléré) s'il y a lieu*

### **R22 à R23**

Non applicable

*d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu*

### **R24 à R33**

#### **Observation**

La mission a relevé le mode d'identification des fournisseurs consultés par l'AC non clairement établi (art 68 du décret 2017\_049) pour les marchés 2 et 3 passés par la consultation de consultants et la demande de cotation (art 68 du décret 2017\_049).

#### **Recommandation**

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller à ce que les trois (03) fournisseurs sollicités pour les consultations restreintes soient choisis dans un répertoire de fournisseurs agréés et d'instaurer une rotation entre fournisseurs de façon à faire participer tous les candidats potentiels

*e- Dossier d'appel à concurrence*

**R36 à R46**

**Observation**

La mission a été limitée aux fins d'apprécier certains points tels que : mentions essentielles prévues dans l'avis d'appel à concurrence, critères d'évaluation des offres non objectifs et n'ayant aucun rapport avec l'objet du marché, introduction dans le dossier d'appel à concurrence des spécifications techniques mentionnant des produits d'une fabrication ou d'une provenance déterminée ou des procédés particuliers ayant pour effet de favoriser ou d'éliminer certaines entreprises soumissionnaires etc. en raison de l'absence du dossier de demande de cotation pour les marchés 2 et 3.

**Recommandation**

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller pour l'avenir à établir un dossier de demande de cotation suivant le modèle type de l'ARCOP dans le cadre de la passation des marchés par procédure de demande de cotation formelle que les candidats sont censés de retirer pour la rédaction de leurs propositions.

*f- Présentation des offres*

**R49 à R53**

**Observation**

La mission a relevé le défaut au niveau de la soumission de l'attributaire des pièces administratives justifiant que la soumission est recevable. En effet dans le cadre de la passation des marchés 2 et 3, nous avons noté que les prestataires n'ont pas fourni toutes les pièces administratives obligatoires à l'exception de l'attestation fiscale et l'attestation de non engagement trésor.

**Recommandation**

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à relancer les prestataires avec les accusés de réception pour obtenir toutes les pièces obligatoires dans le cadre de l'exécution des marchés.

*g- Réception des offres*

**R54 à R56**

**Observation**

La mission a relevé la non mention des informations liées à toute procédure de passation dans un document (registre ou liste émargée des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres (Art 94 du décret 2017\_049) pour les marchés 1, 2 et 3. En effet, les propositions et les cahiers de charges desdits marchés ne sont pas inscrits dans ledit registre.

**Recommandation**

La mission recommande à l'autorité contractante de mentionner les informations liées à toute procédure de passation dans un document (registre ou liste émargée des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres conformément aux dispositions en vigueur.

*h- Ouvertures des offres*

**R57 à R70**

**Observation**

La mission a relevé le non-respect de la composition des membres du comité restreint chargé d'examiner les propositions techniques (l'art 68 du décret 2017\_0049) pour les marchés 2 et 3. En effet, la mission a noté que le comité restreint chargé d'examiner les propositions techniques des soumissionnaires est constitué du président (SRH-DRAAH –CES) et du rapporteur (SAF-DRAAH-CES) en lieu et place de la PRM, du Gestionnaire de Crédit, du service bénéficiaire et du service technique compétent.

**Recommandation**

La mission recommande à l'Autorité Contractante de veiller à l'avenir au respect de la composition des membres du comité restreint chargé d'examiner les propositions techniques conformément aux dispositions en vigueur.

*i- Evaluation des offres et attribution*

**R71 à R91**

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.

*j- Approbation des travaux de la CAM*

**R92**

Non applicable

*k- Signature et approbation du Contrat de marché*

**R93 à R100**

**Observations d'ordre général :**

La mission a relevé que la majorité des pièces essentielles constitutives dans les contrats telles que le CCAP, le CCAG, le CCTP, ...etc n'a pas été annexée aux contrats examinés.

**Recommandation**

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à ce que les pièces essentielles constitutives dans le contrat de marché soient annexées.

**3.3.4. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché**

*a- Réception et règlement du marché*

**R101 à R121**

**Observations d'ordre spécifique**

La mission a relevé les insuffisances ci-après :

- non-respect des conditions de réception du marché non conformes aux clauses contractuelles ou aux dispositions de l'article 162 du décret 2017\_0049/PRES/PM/MINEFID pour le marché 2. En effet, la mission a constaté l'absence du PV de validation de rapport dans le cadre de l'exécution dudit marché. Par ailleurs la mission a relevé que le rapport issu de l'exécution du marché n'est pas signé par Issaka OUEDRAOGO, le Directeur Général de l'institut International de Développement des Compétences 2IDC SARL titulaire du marché mais plutôt par les sieurs BELEMSIGRI Gilbert et KABORE Y. Herman ;
- non prise en compte des garanties requises alors que la nature du bien le nécessite (garantie de bonne exécution (5% au maxi et interdit pour les PI) (art 137, 138 du décret 2017\_0049/PRES/PM/MINEFID) pour le marché 3.

### **Recommandations**

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller :

- au respect des conditions de réception des marchés et que les rapports issus de l'exécution des marchés de prestations intellectuelles soient signés par le Directeur ou son représentant dûment désigné ;
- au respect de la retenue de la garantie de bonne exécution lors des paiements (5%) lorsque la nature du marché le nécessite (travaux, équipement).

*b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu*

### ***R122 à R125***

Non applicable.

### ***3.3.5. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue***

#### **Observation d'ordre spécifique**

La mission est limitée dans l'appréciation des délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission du courrier.

#### **Recommandation**

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller à la transmission des documents par décharge de bordereau marquant la date certaine de transmission lors de la passation et l'exécution des marchés.

## **3.4.CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES**

---

Nos constats sur la matérialité physique portent sur le marché ci-après sélectionné de façon aléatoire :

Type de marché	Objet du marché	Montant du marché TTC	RP (1)	RD (2)
----------------	-----------------	-----------------------	--------	--------

Fouritures	Acquisition de pneus pour véhicule à quatre (04) roues au profit de la DRAAH du Centre-Est	3 690 000	Oui	Non
------------	--	-----------	-----	-----

(1) Réception Provisoire à la date de la revue (oui/non)

(2) Réception Définitive à la date de la revue (oui/non)

Ils se résument comme suit :

### **Observations**

La mission a relevé les insuffisances ci-après :

- absence de la retenue de la garantie de bonne exécution ;
- la mission a été limitée aux fins d'apprécier le prélèvement de la TVA à la source et son reversement à l'administration publique en raison de l'absence de l'avis de crédit pour le montant total liquidé ;
- absence de l'avis de crédit pour le montant total liquidé suivant bon n0 2019-2714-13 du 4 juillet 2019.

### **Recommandations**

Nous recommandons à l'autorité contractante à veiller :

- de la retenue de la garantie de bonne exécution lors des paiements (5%) lorsque la nature du marché le nécessite (travaux, équipement) ;
- à l'obtention de l'avis de crédit pour tout paiement effectué par le biais du compte de la direction.

### **3.5.CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE**

---

L'autorité contractante n'a enregistré aucune plainte lors de l'exercice passé sous revue au regard des informations collectées.

#### IV. ANNEXES

- *Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante\_ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiches d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques (annexe 3)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 4)*

**Annexe 1 : Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et le contrôle de la matérialité physique**

## Liste des marchés communiqués

N°	Immatriculation du marché [1]	Date d'approbation du marché	Reference de la procédure de passation	Objet du marché	Mode de passation [2]	Type de prestation [3]	Source de financement [4]	Nom du Titulaire	Montant [5]	Etat d'exécution du marché [6]
1	Marché N°27/04/01/09/00/2019/000 01	17/05/2019	Marché passé suivant Entente directe conformément à l'arrêté 2017-77/MINEFID/CAB DU 13/03/2017	Acquisition de carburant	ED	F	BN	APRIL OIL BURKINA	5 171 000	Entièrement exécuté
2	Marché N°27/04/02/04/00/2019/000 01	08/08/2019	N°2019-01/MAAH/RCE S/DR/SAF	Formation en déontologie administrative	CC	SC	BN	Institut International de Développement des Compétences (2IDC)	3 202 000	Entièrement exécuté
3	Marché N°27/04/01/04/00/2019/000 02	31/05/2019	néant	Entretien et maintenance de climatiseurs	DCNF	SC	BN	KONFE ALI (ALI BATIS)	532 000	Entièrement exécuté
4	Marché N°27/04/01/04/00/2019/000 03	05/06/2019	néant	Acquisition de fournitures de bureau	DCNF	F	BN	OUBDA DIEUDONNE	999 500	Entièrement exécuté
5	Marché N°27/04/01/04/00/2019/000 04	05/06/2019	N°2019-00004/MAAH/RCE/DR du 15/04/2019	Entretien et maintenance des véhicules à quatre roues	DCF	SC	BN	General Pneumatiques Auto & Divers (GPAD)	2 225 000	Entièrement exécuté
6	Marché N°27/04/01/04/00/2019/000 05	06/06/2019	N°2019-00005/MAAH/RCE/Drdu 15/04/2019	Acquisition du matériel spécifique	DCF	F	BN	Etablissement Wend-Yam Vision	1 531 000	Entièrement exécuté
7	Marché N°27/04/01/04/00/2019/000 07	07/06/2019	néant	Acquisition de produits d'entretien	DCNF	F	BN	Etablissement Nazaire Alimentation (E.N.A)	499 990	Entièrement exécuté
8	Marché	07/06/2019	N°2019-	Acquisition de pneus	DCF	F	BN	OUBDA	3 690 000	Entièrement

N°	Immatriculation du marché [1]	Date d'approbation du marché	Reference de la procédure de passation	Objet du marché	Mode de passation [2]	Type de prestation [3]	Source de financement [4]	Nom du Titulaire	Montant [5]	Etat d'exécution du marché [6]
	N°27/04/01/04/00/2019/00008		00004/MAAH/R CES/DR du 15/04/2019	pour véhicule à quatre roues				DIEUDONNE (MUSOF)		exécuté
9	Marché N°27/04/01/04/00/2019/00010	05/09/2019	N°2019-00007/MAAH/R CES/DR du 15/05/2019	Entretien et maintenance du matériel informatiques	DCF	SC	BN	Pro Service Informatique	1 199 942	Entièrement exécuté
10	Marché N°27/04/01/04/00/2019/00012	26/06/2019	néant	Réfection de bâtiment intérieur et extérieur	DCNF	SC	BN	PLOMBERIE NOUVELLE DU BOULGOU	200 000	Entièrement exécuté
11	Marché N°27/04/01/04/00/2019/00013	19/08/2019	néant	Nettoyage de bâtiments	DCNF	SC	BN	Entreprise KOANDA HAMZATA	550 800	Entièrement exécuté
12	Marché N°27/04/01/04/00/2019/00012	06/08/2019	néant	fourniture de pause-café et déjeuner pour le conseil de direction régionale de premier trimestre 2019	DCNF	SC	BN	Restaurant le REGAL	720 000	Entièrement exécuté
13	Marché N°27/04/01/04/00/2019/00017	07/10/2019	néant	Pause-café et déjeuner pour la formation de personnel	DCNF	SC	BN	Restaurant NOMWENDE	675 000	Entièrement exécuté
14	Marché N°27/04/01/04/00/2019/00014	05/12/2019	néant	fourniture de pause-café et déjeuner pour le conseil de direction régionale de deuxième trimestre 2019	DCNF	SC	BN	Restaurant le REGAL	720 000	Entièrement exécuté

**Tableau démonstratif de la sélection des marchés**

Procédures	Marchés communiqués	Marchés sélectionnés	% de sélection	Référence
<b>ED</b>	0	0	0,00	45%
<b>EDs</b>	1	1	100%	5%
<b>Recours</b>	0	0	0%	25%
<b>Convention</b>	0	0	0,00	25%
<b>Autres</b>	13	2	15,40%	-
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>21%</b>	<b>100%</b>

**Liste des marchés sélectionnés**

N°	Immatriculation du marché [1]	Date d'approbation du marché	Reference de la procédure de passation	Objet du marché	MP	TP	SF	Nom du Titulaire	Montant [5]	Etat d'exécution du marché [6]
1	Marché N°27/04/01/09/00/2019/000 01	17/05/2019	Marché passé suivant Entente directe conformément à l'arrêté 2017-77/MINEFID/CAB DU 13/03/2017	Acquisition de carburant	ED	F	BN	APRIL OIL BURKINA	5 171 000	Entièrement exécuté
2	Marché N°27/04/02/04/00/2019/000 01	08/08/2019	N°2019-01/MAAH/RCES/DR/SA F	Formation en déontologie administrative	cc	SC	BN	Institut International de Développement des Compétences (2IDC)	3 202 000	Entièrement exécuté
3	Marché N°27/04/01/04/00/2019/000 08	07/06/2019	N°2019-00004/MAAH/RCES/DR du 15/04/2019	Acquisition de pneus pour véhicule à quatre roues	DCF	F	BN	OUBDA DIEUDONNE (MUSOF)	3 690 000	Entièrement exécuté

**Annexe 2 : Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées \_ Tableau d'incomplétude**

N°	Pièces attendues par marché	1	2	3	Nbres de pièces obtenues (b)	Nbres de pièces attendues (a)	% d'incomplétude (1-b/a)
<b>Pièces d'ordre général</b>							
1	Budgets approuvés et exécutés conformément à la loi et de toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA				1	1	0%
2	Balances des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants, journal d'opération (gestion en régie) s'il y a lieu				1	1	0%
3	Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales				0	0	0%
4	Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures				0	0	0%
5	Plan de passation des marchés, son état d'exécution ainsi que la liste complète des contrats exécutés au cours des gestions 2018 et 2019 par mode de passation et par type de prestation				1	1	0%
6	Avis général de passation des marchés au titre des gestions 2018 & 2019				0	0	0%
7	Preuve de publication de l'avis général de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori				0	0	0%
8	Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du PPM				0	1	100%
9	Acte d'approbation du PPM par l'ordonnateur du budget				1	1	0%
<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>					<b>4</b>	<b>5</b>	<b>20%</b>
<b>Pièces spécifiques à chaque marché</b>							
10	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence	0	0	0	0	3	100%
11	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DR-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
12	Avis de conformité et/ou de rejet de la DR-CMEF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
13	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels ;	N/A	1	1	2	3	33%
14	Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
15	Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
16	Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
17	Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
18	Offres ou propositions des soumissionnaires ;	0	1	0	1	3	67%
19	Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis	0	0	0	0	3	100%
20	PV d'ouverture des offres	N/A	1	N/A	1	1	0%
21	Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
22	Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA	N/A	1	0	1	2	50%
23	Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA) arrete 2017-392	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
24	Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse de la CAM	N/A	1	1	2	2	0%
25	Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
26	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DR-CMEF) s'il y a lieu	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
27	Avis de conformité et/ou de rejet de la DR-CMEF sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%

28	Preuve de la publication du PV d'attribution provisoire dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
29	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI	N/A	0	N/A	0	1	100%
30	Preuve de publication des résultats de l'évaluation technique pour les PI	N/A	0	N/A	0	1	100%
31	Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI	N/A	0	N/A	0	1	100%
32	Preuves de l'invitation des soumissionnaires à l'ouverture des offres financières pour les PI	N/A	0	N/A	0	1	100%
33	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/A	0	N/A	0	1	100%
34	Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
35	Réponse de l'autorité contractante au courrier de demande des motifs de rejets	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
36	Procès-verbal de négociation pour les PI	N/A	0	N/A	0	0	0%
37	Avis de la DR-CMEF sur le projet de contrat sauf pour les MOD	1	1	1	3	3	0%
38	Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement	0	0	0	0	3	100%
39	Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres)	1	1	1	3	3	0%
40	Ordres de service (démarrage, suspension, reprise, etc.)	1	1	1	3	3	0%
41	Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
42	Eventuels avenants au contrat	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
43	Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC	0	0	0	0	3	100%
44	PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive)	1	N/A	N/A	1	1	0%
45	Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maître d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements	N/A	0	N/A	0	1	100%
46	Courrier déchargé de notification de la réception définitive à l'entrepreneur	0	0	0	0	3	100%
47	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison	N/A	0	N/A	0	1	100%
48	Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation	N/A	0	N/A	0	1	100%
49	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements)	1	1	1	3	3	0%
50	Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement	1	1	1	3	3	0%
51	Etat de liquidation des pénalités de retard	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
52	Caution de l'avance de démarrage	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
53	Caution de bonne exécution	N/A	N/A	0	0	1	100%
54	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>		<b>6</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>23</b>	<b>51</b>	<b>55%</b>
<b>Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles (Urgence, allégée)</b>							
55	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
56	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
57	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
58	Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)	N/A	0	1	1	2	50%
59	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants	N/A	0	0	0	2	100%
60	Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
61	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DR-CMEF	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>75%</b>
<b>Pièces complémentaires relatives à la matérialité physique des marchés de travaux et de fournitures</b>							

62	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
63	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maître d'Ouvrage)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
64	Plans de recollement	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
65	PV de réunion de chantier	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
66	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
67	Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)	1	N/A	1	2	2	0%
68	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières	0	0	0	0	1	100%
	<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>33%</b>
	<b>TOTAL =====&gt;</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>30</b>	<b>63</b>	<b>52%</b>

**Annexe 3 : Fiches d'audit et les Vues photographiques pour la matérialité physique du marché**

N°	Contrôles effectués	Risque d'anomalies significatives
R1	<i>Contrôle de l'existence de certaines pièces liées à la matérialité physique</i>	Absence de la retenue de la garantie de bonne exécution.
R2	<i>Réalité physique</i>	Non applicable
R3	<i>Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre</i>	Rien à signaler
R4	<i>4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution</i> <i>4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques</i> <i>4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de charges</i> <i>4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu</i>	Rien à signaler
R5	<i>Cohérence des quantités par grande rubrique et par sondage</i>	Rien à signaler
R6	<i>Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction</i>	Rien à signaler
R7	<i>Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux</i>	Rien à signaler
R8	<i>Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit</i>	Absence de l'avis de crédit pour le montant total liquidé suivant bon n° 2019-2714-13 du 4 juillet 2019.
R9	<i>Existence d'un Avenant au marché initial</i>	Non applicable

**NB : les matériels étant distribués, nous n'avons pas pu prendre des vues photographiques pour illustration.**

**Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées**





# SYNEX-CMC

## LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE DE RESTITUTION

Objet : Mission d'audit des marchés publics au titre des exercices 2018 & 2019

Nom de l'autorité contractante : DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DES AMENAGEMENTS  
HYDRO-AGRICOLES

Date : 02/12/2020

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	TITRE	CONTACTS ET EMAILS	EMARGEMENT
1	ANIMAKA Douanejon O.	SYNEX-CMC.	Chef de mission	64 494 085 / 69 652 888 animaka.douanejon@yahoo.fr	
2	DRABO Malick	DRAAH-BLG	Directeur	70 30 37 49 malickdrabo@yahoo.fr	
3	CONGO Homidou	Agent SAF DRAAH-CES	Agent	homidou.congo73@gmail.com	
4	VELEGDA Faédenc W	DRAAH-CES	chef SAF	ife2015@yahoo.fr 700 800 51	
5					
6					
7					